

RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION

Marché public de Travaux

Date limite de réception des offres : 14 février 2020 à 15h00

1- Identification du pouvoir adjudicateur

Pouvoir adjudicateur : Mairie de CAPENDU
Adresse : Place de la Mairie – 11700 CAPENDU
Téléphone : 04 68 79 15 16
Mail : contact@capendu.fr

2- Objet du marché

Objet du marché	Réhabilitation du Café de la Terrasse et son logement
------------------------	--

3- Références et procédure

Procédure de passation	Procédure adaptée - article 27 du décret relatif aux Marchés Publics Le marché à intervenir est un Marché public de Travaux
-------------------------------	---

4- Caractéristiques du marché

Le marché à intervenir présentera les caractéristiques suivantes :

Forme du marché	Marché ordinaire
Décomposition du marché	Il est prévu une décomposition en 09 lots <u>Description des lots :</u> 01 – Gros Œuvre 02 – Enduit / Peinture extérieure 03 – Menuiseries bois intérieures et extérieures 04 – Plâtrerie / Faux plafonds 05 – Revêtements de sols 06 – Peintures (avec option) 07 – Serrurerie (avec option) 08 – Électricité 09 – Chauffage / Plomberie / Sanitaires / Ventilation
Délai d'exécution :	Délai d'exécution : 5 mois hors congés payés, hors prépa Point de départ du délai : Ordre de service Prépa : 3 semaines à partir du 02 mars 2020 Travaux : du 23 mars 2020 à fin septembre 2020
Forme juridique de l'attributaire	Les candidats peuvent se présenter seul ou en groupement, aucune forme de groupement n'est imposée. Le pouvoir adjudicateur autorise les candidats à présenter leurs offres en agissant à la fois : <ul style="list-style-type: none">- en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements- en qualité de membres de plusieurs groupements. En cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement pour l'exécution des obligations contractuelles.

5- Financement et exécution

Modalités de financement	Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire.
Ordonnateur :	Monsieur Le Maire de CAPENDU
Comptable assignataire des paiements :	Perception de PEYRIAC MINERVOIS

6- Informations techniques

Maîtrise d'œuvre :	CV ARCHITECTURE A. Cathala & R. Virot (mandataire) BET GCIS (structures) BET LAUMONT (fluides)
Visite des lieux	Une visite des lieux est fortement recommandée : Visite libre le 29 janvier 2020 de 09h00 à 12h00
Variantes	Les variantes sont autorisées. Elles devront s'appuyer sur un mémoire technique complet qui devra présenter les avantages de la variante proposée et permettre une analyse qualitative. Le DPGF initial ne devra pas être modifié. Un « DPGF variante » pourra être établi.

7- Consultation

Dossier de Consultation des Entreprises	<p><u>Retrait par voie électronique :</u> Conformément à l'article R2132-2 du Code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur met à disposition le dossier de consultation par voie électronique à l'adresse suivante : http://marchespublics.aude.fr.</p> <p>Les soumissionnaires pourront s'authentifier sur le site et notamment indiquer une adresse courriel électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique notamment pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications.</p>
Renseignements complémentaires	<p>Les renseignements complémentaires sur les documents de la consultation seront envoyés aux opérateurs économiques 6 jours au plus tard avant la date limite fixée pour la réception des offres (sous réserve que le candidat en ait fait la demande en temps utile et qu'il se soit identifié lors du retrait initial du DCE).</p> <p><u>Les demandes de renseignements techniques ou administratifs devront être formulées via la plateforme https://marchespublics.aude.fr.</u></p>

8- Durée de validité des offres

Durée de validité des offres	90 Jour(s)
-------------------------------------	------------

9- Modalités de remise des offres

Concernant les documents liés à la candidature et en application du décret du 26 septembre 2014 portant mesures de simplification applicables aux marchés publics, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents fiscaux, sociaux et renseignements demandés dans la consultation que le pouvoir adjudicateur peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que le candidat mentionne dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système et que l'accès soit gratuit ;

Le dossier à remettre par les candidats devra comprendre les pièces suivantes :

Documents liés à la candidature	<p>Les candidats sont invités à utiliser les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) pour présenter leur candidature. Ces imprimés peuvent leur faciliter la tâche dans la mesure où ils comportent nombre d'attestations et justifications énumérées ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none">- Lettre de candidature - habilitation du mandataire par ses cotraitants (Imprimé DC1 ou équivalent)- Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (Imprimé DC2 ou équivalent)- Pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat (extrait K-bis ou délégation de pouvoir)- Copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et qu'il est en règle au regard des articles L5212-1 à L5212-11 du code du travail- Moyens humains (effectifs) et matériels (outillage et équipement technique) dont le candidat dispose pour la réalisation de prestations de même nature.- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux, fournitures ou services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
Documents liés à l'offre	<ul style="list-style-type: none">- L'acte d'engagement- La décomposition du prix global et forfaitaire à compléter par le candidat- Le mémoire technique ou note méthodologique

Pour une meilleure lecture, les candidats sont invités à constituer un dossier « candidature » et un dossier « offre ». Les fichiers devront être déposés dans des formats courants (de type pdf, word...) et être nommés de manière exhaustive. Des fichiers distincts par type de document sont demandés.

En outre, pour chaque sous-traitant présenté dans l'offre, le candidat devra joindre :

- la nature et le montant des prestations sous-traitées ;
- le nom, la raison ou la dénomination sociale et l'adresse du sous-traitant ;
- les conditions de paiement et modalités de règlement du sous-traitant ;
- les références du compte à créditer ;
- les mêmes justificatifs de candidature que ceux exigés des candidats ci-dessus, à l'exception de la lettre de candidature.

Les candidats sont invités à utiliser le formulaire DC4

Conformément à l'article 55 IV du décret du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, le candidat retenu ne saurait être désigné définitivement comme titulaire du marché qu'à la condition de produire dans un délai imparti par le pouvoir adjudicateur les certificats et attestations prévus à l'article 45 2° de l'ordonnance du 23 juillet 2015

ainsi qu'une attestation d'assurance de responsabilité décennale conformément à l'article L.241.1 du code des assurances lorsque celle-ci est requise conformément à l'article L243-1-1 du même code.

<p>Conditions d'envoi ou de remise des plis</p>	<p>Les candidats doivent remettre leur candidature et leur offre par voie électronique sur la plateforme de dématérialisation du Département à l'adresse suivante : https://marchespublics.aude.fr</p> <p>Pour signer les documents de sa soumission, le candidat pourra utiliser l'outil mis à sa disposition après connexion sur la plateforme</p> <p>Remise des plis par voie électronique : Sauf mentions contraires dans les documents de la consultation, les offres électroniques devront être transmises par l'intermédiaire du profil acheteur de la collectivité : https://marchespublics.aude.fr</p> <p>Les candidats sont ainsi invités à se doter d'un certificat de signature électronique auprès d'une autorité de certification, ces dernières sont énumérées dans une liste établie par LSTI : http://www.lsti-certification.fr/index.php/fr/services/certificat-electronique.</p> <p>La transmission doit pouvoir faire l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. Les plis transmis par voie électronique par l'intermédiaire du profil acheteur sont horodatés et cryptés jusqu'à la date limite de remise des offres.</p> <p><u>Les candidats sont invités à déposer leur offre un jour avant la date limite afin d'anticiper toute difficulté dans le dépôt. Le pouvoir adjudicateur ne pourra être tenu responsable du manque d'anticipation du candidat.</u></p> <p>Les entreprises peuvent transmettre une copie de sauvegarde de leurs plis remis par voie électronique dans les conditions prévues à l'article R2132-11 du Code de la Commande publique.</p> <p><u>La présence d'une signature scannée sur les pièces n'a aucune valeur juridique. Dans le cas où l'entreprise pressentie n'aurait pas signé électroniquement son offre, elle sera invitée à signer son offre en format papier.</u></p> <p>A ce stade de la consultation, la signature électronique est préconisée mais n'est pas obligatoire.</p> <p>Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge de chaque candidat.</p> <p>Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera informé. Dans ces conditions, il est conseillé aux candidats de soumettre leurs documents à un anti-virus avant envoi.</p>
--	---

10- Négociation

Négociation	Il n'est pas prévu de négociation.
--------------------	------------------------------------

11- Jugement des propositions

Le jugement des propositions sera effectué dans les conditions prévues à l'article 62 du décret du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Critères de jugement des propositions :

MEMOIRE TECHNIQUE : 40 points

Méthodologie, approche et organisation des travaux (note sur 20)

Traitement des déchets (note sur 5)

Fiches techniques des matériaux (note sur 10)

Gestion des interfaces avec les autres corps d'état (note sur 5)

MOYENS TECHNIQUES : 20 points

Moyens humains et matériels spécifiques pour le chantier (note sur 10)

Engagement sur les délais de réalisation (planning accepté et détaillé) (note sur 5)

Références ciblées (note sur 5)

PRIX DES PRESTATIONS : 40 points

Formule de calcul = $40 * (1 - ((\text{prix de l'entreprise} - \text{prix du moins disant}) / \text{prix du moins disant}))$